



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL

Yvelines • Hauts-de-Seine

Communiqué de presse

Novembre 2019

160 AGENTS DE LA VOIRIE DÉPARTEMENTALE MOBILISABLES POUR INTERVENIR SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES PENDANT L'HIVER

La viabilité hivernale des routes départementales est une mission prise en charge par l'Établissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine (EPI 78-92). Pour l'hiver à venir, grâce à la mobilisation de **160 agents de la voirie de l'EPI 78-92**, l'établissement compte bien assurer des conditions de circulation optimales sur environ 1 560 km de voies du réseau routier yvelinois et altoséquanais. En parallèle, environ 340 km de routes départementales situées dans les agglomérations seront traitées directement par chacune des collectivités territoriales.



Jusqu'au lundi 16 mars 2020, **un suivi météo quotidien ainsi qu'une surveillance du réseau routier par patrouillage dès que les conditions le nécessitent seront effectués.** En fonction de l'évolution de la météo et de l'état de la surface des chaussées, **un traitement par salage ou par raclage en cas de neige sera effectué.** L'organisation hivernale mise en place **repose sur 40 agents placés en astreinte 24h/24h, et des matériels équipés et prêts à intervenir à tout instant** (32 saleuses dotées de lames de

déneigement). 4 000 tonnes de sel sont stockés **sur l'ensemble des dépôts et des réapprovisionnements seront réalisés tout au long de l'hiver.**

L'objectif est de maintenir des conditions minimales de circulation pendant la durée du phénomène (neige, verglas...). Le retour à la normale sera assuré dans un délai variable post-événement climatique et selon le niveau de priorité d'intervention de chaque route :

- > Environ 640 km de RD en niveau 1 (liaisons principales)**
- > Environ 620 km de RD en niveau 2 (voies importantes)**
- > Environ 300 km de RD en niveau 3 (les autres RD)**

Par ailleurs, pour faire face à des épisodes neigeux exceptionnels, le Département des Yvelines s'est engagé depuis 2011 dans une démarche de partenariat avec la profession agricole, poursuivie par l'EPI 78-92. Des conventions passées avec 15 agriculteurs volontaires permettent de les associer aux actions de déneigement sur les secteurs ruraux (raclage des chaussées enneigées, dégagement de congères en zones de plaines...). De nouveaux circuits seront testés par des agriculteurs à l'occasion de la viabilité hivernale 2019-2020.



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL

Yvelines • Hauts-de-Seine

Un message de prudence à tous ...

En hiver, la présence de verglas, neige, pluie sur les chaussées peut dégrader fortement les conditions d'adhérence des véhicules et générer des risques. Quelques consignes à respecter :

- > **Se tenir informé des conditions météorologiques et éviter de prendre le volant en cas d'alerte,**
- > **S'assurer du bon état de son véhicule et se munir des équipements nécessaires à une conduite en sécurité (pneus adaptés, lave-vitre, dégivrage ...),**
- > **adapter sa conduite aux conditions météorologiques.**

Les conditions hivernales constituent un danger supplémentaire dans le travail quotidien des agents des routes. La prudence de chacun est la garantie de leur sécurité et de leur efficacité. Il faut, en particulier, laisser la priorité et le passage aux véhicules d'intervention, ralentir à leur approche et ne pas les doubler.

L'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental : un service de l'EPI 78-92

Depuis le 1^{er} avril 2017, l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental des Hauts-de-Seine et des Yvelines sont transférés à l'Etablissement Public Interdépartemental, dans le cadre du rapprochement des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Cela représente une enveloppe de près de 13 M€ et la mobilisation de 250 agents issus des deux Départements.

Les 1^{res} interventions dès l'automne 2019 : les Centres d'Intervention et d'Exploitation en action, une visite du centre de Chatenay-Malabry est organisée

Les 1^{res} interventions préventives interviendront dès cet automne lorsque les conditions météorologiques le nécessiteront. Ces sorties de nuit au cours desquelles un léger salage est réalisé préalablement à la circulation du matin, interviennent lorsque les températures avoisinent 0°C avec des risques de verglas localisés. Il s'agit donc d'une action visant à préserver la sécurité des usagers sur l'ensemble du réseau départemental.

Contacts presse

Département des Hauts-de-Seine

Justine MAUCOTEL

tél. : 01 47 32 32

courriel : achabuet@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr

Département des Yvelines

Amélie Bailleau

tél. : 01 39 07 78 41

courriel : abailleau@yvelines.fr

www.yvelines.fr